

Investir c'est préparer l'avenir

La télé, les journaux, comme les réseaux sociaux nous saturent de mauvaises nouvelles : le devenir des populations ukrainiennes, les conséquences humaines ou économiques d'une folie guerrière, l'incertitude sur l'évolution du contexte sanitaire, le changement climatique et les attermoissements pour passer à l'action en accélérant le rythme sur le chemin de la transition écologique.

Cette ambiance quotidienne est inquiétante, angoissante, voire même désespérante ; Toutefois, le pire n'est jamais sûr, il est inutile que chacun en rajoute en fonction de ses peurs ou de son imagination. Pour nous et surtout pour nos enfants ou petits-enfants nous devons agir pour construire un futur meilleur et en aucun cas nous ne devons baisser les bras.

C'est l'état d'esprit qui habite l'équipe municipale avec le souci permanent de répondre à des attentes légitimes toujours plus diversifiées tout en gérant au plus près afin d'éviter les augmentations des taux de la fiscalité communale.

Compte tenu d'un niveau d'endettement reconnu comme très faible (184€ par habitant au 31 décembre 2021), la commune d'EDERN a pu voter pour l'année 2022 un budget d'investissement de 1 181 500€ pour réaliser des investissements de modernisation d'équipements essentiels d'usage quotidien comme l'extension pour mise aux normes de la cuisine du restaurant scolaire, l'entretien des routes communales, la modernisation de l'accueil des citoyens à la mairie et à l'agence postale ou l'aménagement de l'entrée ouest du bourg.

Des réponses en adéquation avec les besoins en logements ou en services à la population sont proposées ou vont l'être rapidement avec les lotissements Park Edern et Ti an Traoñ, les résidences partagées d'Ages et Vie en cours de chantier ou les futurs logements de l'OPAC jouxtant le futur pôle de santé, dont la construction va enfin démarrer en juillet prochain.

Jean-Paul Cozien, Maire



SOLIDARITÉ UKRAINE
**COLLECTE
DE DONS
EDERN**

Départ des dons vers le centre de collecte. Merci de votre solidarité

VIE LOCALE

Biodiversité, Agriculture & respect du PLU

Les talus sont des réservoirs de biodiversité qui offrent un habitat diversifié et une ressource alimentaire intéressante pour la faune.

Ils favorisent notamment la reproduction, le repos et le refuge des rongeurs (lapins, campagnols), mammifères et autres reptiles. Le nectar et le pollen des fleurs sont recherchés par les insectes pollinisateurs. Les talus plantés servent de terrains de chasse aux oiseaux (baies, insectes), petits et moyens carnivores (belettes, hermines, putois), hérissons ou serpents.

Ces talus jouent, pour certaines espèces et quand le contexte s'y prête, un rôle important de corridor biologique, voire d'habitat de substitution. À ce titre, ils peuvent être intégrés dans une trame verte, élément d'un réseau écologique local.

Les opérations de remembrement ont conduit à l'arasement de très nombreux talus, ce qui entraîne régulièrement des inondations, des coulées de boues et la dégradation des sols agricoles.

Dans le cadre de la politique agricole commune (PAC) et de la co-éligibilité aux primes, **toutes les haies présentes dans les îlots cultivés doivent être déclarées et sont, de fait, protégées**. Les déplacements sont possibles mais soumis à déclaration et avis d'un technicien agréé.

En complément, le programme Breizh Bocage, porté par le Sivalodet sur l'ensemble du bassin versant de l'Odet, a pour ambition de préserver et renforcer le maillage bocager (haies et talus).

Les travaux consistent en la création de talus, la plantation de haies et le dégagement des végétaux pendant 3 ans. Si les talus nus et les talus plantés sont pris en charge à 100%, (par le Sivalodet 35%, par la Région, le Département et l'Europe 65%), les haies à plat restent à financer à 10 % par le bénéficiaire.



La gestion durable du bocage pérennise la filière bois-énergie et peut offrir un revenu complémentaire aux agriculteurs.

Bien orienté, le talus retient dans la parcelle la terre érodée. La haie qui le surplombe le protège de sa propre érosion. La haie sur talus perpendiculaire à la pente bloque le ruissellement de l'eau, qui s'infiltré alors dans le sol grâce à la porosité engendrée par les racines. Le dépôt en amont du talus de terres érodées provoque la formation progressive d'une couche de sol perméable, riche en matière organique.

Celle-ci contribue au maintien de la qualité de l'eau en filtrant une partie des produits phytosanitaires. Le talus surmonté d'une haie peut également jouer un rôle de brise-vent et d'abri pour le bétail. S'il est suffisamment haut, il peut également servir de clôture naturelle autour des parcelles.

Dans le cadre de l'élaboration du PLU la commune a pris en compte ces éléments de bocage repérés par l'étude environnementale et a décidé d'en assurer une protection, adaptée, réelle et souple à la fois, qui contribue à la mise en œuvre de la trame verte et bleue, l'un des engagements phare du Grenelle de l'Environnement. La mise en œuvre de la trame verte et bleue contribue au maintien des services que nous rend la biodiversité : qualité des eaux, pollinisation, prévention des inondations, amélioration du cadre de vie, etc.



Les talus, les haies et les bois présents dans les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques sont protégés :

- **toutes utilisations du sol ainsi que les coupes, abattages ou défrichements doivent faire l'objet d'une demande préalable en mairie; l'opération projetée peut être refusée si elle met en péril la continuité écologique ou si elle porte préjudice au paysage;**
- **des mesures compensatoires pourront être exigées comme la création d'un talus ou la plantation d'une haie sur un linéaire, de préférence en continuité avec le maillage bocager existant;**
- **Ne sont pas soumis à déclaration les élagages nécessaires au maintien de la haie, du talus, bois ou verger ou à leur régénération.**

Contact : Lionel Calvez, technicien du Sivalodet - 02 98 98 88 97- lionel.calvez@quimper.bzh

Installation d'une commission extra-municipale : Agriculture & Environnement

Créée par délibération du conseil municipal du 7/03/22, cette commission aura les missions suivantes :

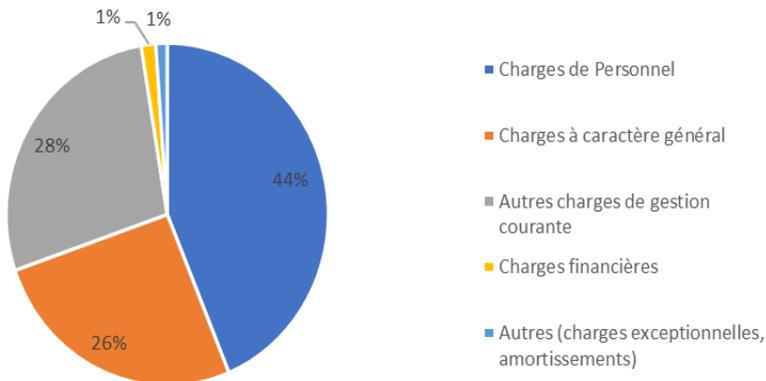
- Vulgarisation des règles du PLU
- Avis sur les demandes d'abattage et arasement
- Pédagogie sur la protection de l'environnement
- Entretien des chemins de remembrement
- Echanges de conjoncture agricole et environnementale

Pour tous renseignements : 02 98 57 51 30 ou mairie@edern.bzh



Baisse des dépenses, augmentation des recettes : 2021 année particulièrement favorable

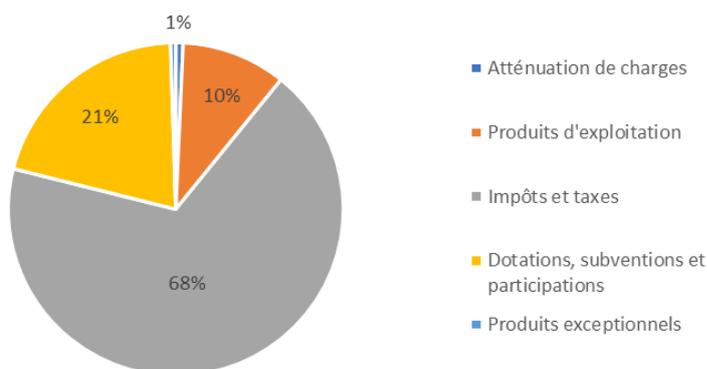
Dépenses de fonctionnement 2021



Le total des dépenses de fonctionnement pour l'année 2021 s'élève à 1 371 126.92€, le montant est en baisse de 2.9% par rapport à 2020.

Le total des recettes se monte à 1 829 014.50€ en progression de 1.05% par rapport à 2020, évolution principalement due à l'augmentation des dotations versées par QBO dans le cadre du Pacte Fiscal et Financier signé cette année.

Recettes de fonctionnement 2021



En investissement, la commune a engagé 633 606.92€ essentiellement pour des travaux de voirie (396 743.85€).

Quelques repères :

- Dette par habitant : 184€ contre 642€ pour les communes comparables sur le département.
- Capacité à se désendetter : moins d'un an contre 3,7 années en moyenne nationale.

Budget 2022 : des chantiers importants de rénovation

Pour cette année encore, les élus ont décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition qui restent inchangés depuis 2010.

Les projets 2022 se concentrent sur les bâtiments. Les travaux d'agrandissement de la zone de production des repas de la cantine vont débuter en mai pour un montant de 200 000€.

Fin de l'été, des travaux d'aménagement d'un accueil commun pour la mairie et la poste vont également démarrer. A nouveau 200 000€ d'investissement pour améliorer l'accueil de la population notamment celui des personnes à mobilité réduite avec une porte automatisée, pour accompagner les habitants dans les démarches en lignes, et pour améliorer les conditions de travail des agents.

L'aménagement d'entrée de bourg va se poursuivre sur 2022 avec l'enfouissement des réseaux à Langelin, l'aménagement du cheminement doux et le fleurissement des parterres.

175 000€ sont également prévus pour l'entretien des routes et des espaces publics.



ÉLECTION
PRÉSIDENTIELLE
2022
10 & 24 AVRIL 2022

Elections Présidentielles et Législatives 2022 : Participons !

L'observation des pratiques des différents pays révèle des régimes politiques plus ou moins autoritaires et conduit à la conclusion que la démocratie et le suffrage universel sont tout sauf des évidences ou des fatalités heureuses.

Une société démocratique repose sur le principe d'égalité où le peuple est souverain. Le suffrage, droit de voter, est l'expression de la volonté individuelle de chaque électeur.

Le droit de vote, un acquis citoyen pas si ancien, 1848 pour les hommes et 1944 pour les femmes, est essentiel pour conforter la démocratie dans la durée.

Moment très important de notre vie démocratique française, l'élection présidentielle est une opportunité unique de participer à un véritable choix de société.

Certes, voter tous les 5 ans ne nous donne pas la garantie de réussir à changer immédiatement le monde ou notre quotidien, mais s'abstenir c'est renoncer à exercer notre droit de choisir l'avenir et les conditions de notre épanouissement.

Transfert des bureaux de vote à l'Espace André Angot

A partir de cette année, les bureaux de vote pour les élections sont transférés à l'Espace André Angot. Ce changement permettra une amélioration de conditions de vote : circulation améliorée, meilleure réponse aux contraintes sanitaires, facilitation de l'organisation. Un fléchage pour les différents bureaux sera mis en place pour guider chacun. Petit rappel, la pièce d'identité doit être présentée avant de voter, ne l'oubliez pas !!

Opérations de recensement terminées, merci à tous !



Le recensement de la population a eu lieu du 20 janvier au 19 février 2022. Nous remercions l'ensemble des habitants pour leur participation à cette opération importante pour la commune car elle a un impact sur les dotations financières attribuées par l'Etat. Nous remercions également les 4 agents recenseurs pour leur collaboration.

Si, en général, l'accueil fait aux agents recenseurs a été cordial et respectueux, on a cependant déploré quelques comportements agressifs et une mauvaise fois avérée pour certains habitants qui ont refusé de répondre au questionnaire, c'est bien regrettable !!

Les chiffres officiels paraîtront courant 2023, en attendant voici quelques données.

1032 logements ont été recensés sur la commune dont 935 résidences principales, 2179 bulletins individuels ont été complétés dont 1504 par internet.

Les infos de Saint-Jo

Cette année, les élèves de l'école découvrent et expérimentent l'art dans tous ses états.

Ainsi, après avoir réalisé une œuvre collective avec l'artiste Sillousoune au mois de décembre, c'est avec Laetitia Devivier, directrice de l'école de musique de Briec, qu'ils découvrent le chant. Tous les vendredis matin, ils apprennent des chansons leur permettant de faire un tour du monde des chants traditionnels.

Cela permet une ouverture sur les différentes cultures ainsi qu'une connaissance des traditions dans les divers continents. Une représentation aura lieu devant les parents fin mai.



Pour compléter ce projet, les enfants ont visité le musée des beaux-arts à Quimper le 24 mars et se rendront à la vallée des Saints au mois de mai.

Un graffeur viendra également à l'école au mois de mai pour réaliser une fresque sur les murs de la cour de récréation.

Un projet artistique varié et très apprécié des élèves !

**Les portes ouvertes de l'école ont lieu
le samedi 26 mars de 10h00 à 12h00.**

Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année en prenant rendez-vous avec la directrice au

06 73 30 03 55.



La restauration scolaire déménage provisoirement à l'Espace André Angot

Les travaux d'agrandissement de la zone de production de la cantine vont débuter à la mi-avril pendant les vacances. A partir du 23 mai, la restauration ne pourra plus se faire sur place et sera transférée sur le plateau de l'Espace André Angot.

Les activités ne nécessitant qu'une partie de la salle pourront être maintenues et le week-end, certaines manifestations pourront avoir lieu à condition que l'office ne soit pas utilisé.

Ce déménagement n'a aucun impact sur les activités utilisant les 2 salles près de la médiathèque.



Embellissement des façades : l'aide aux particuliers prolongée

En 2021, le programme d'embellissement des façades a débuté, assorti d'une proposition de conseil auprès d'une coloriste pour le choix des couleurs et d'un accompagnement financier pour les candidats à ce projet. Sur les 13 propriétaires qui ont consulté la coloriste, Madame Taburet, en 2021, 6 demandes préalables de travaux ont été déposées en mairie, alors que d'autres sont en réflexion. Une année n'a pas suffi pour que les décisions soient prises, d'une part, et que les travaux soient entrepris, d'autre part, d'autant qu'il est difficile de trouver des professionnels avec des disponibilités de planning.



Le Conseil Municipal réuni le 7 février 2022 a donc décidé de prolonger le dispositif pour un an, à savoir : demandes à présenter au plus tard pour le 31/12/2022 et travaux réalisés au plus tard le 31/07/2023. Les règles de ce dispositif :

Périmètre : Grand'rue, rue des écoles, place de l'église

Définition : opération d'embellissement de murs, clôtures, volets et garde-corps, portes et fenêtres par nettoyage ravalement, parement isolant, colorisation, décorations en trompe l'œil, fresques...

Formalités : déposer une demande préalable d'urbanisme en mairie, accompagnée d'un document de demande de subvention.

Accompagnement financier : dispositif applicable à toutes demandes présentées du 7 février 2022 au 31 décembre 2022 : 1000€ de subvention dans la limite de 50 % du montant TTC du devis après déduction des aides financières fiscales éventuelles.

Voir règlement complet et détaillé en mairie



IntraMuros : l'essentiel de votre commune dans votre poche !

La mairie s'est dotée d'un outil indispensable pour être informé rapidement de ce qui se passe sur la commune : IntraMuros. Cette application permet de recevoir instantanément des alertes majeures (coupure d'électricité, route barrée, tempête...). Vous pouvez également être informé de l'actualité communale, des manifestations organisées sur la commune.

Elle est très simple d'utilisation. Elle propose quatre onglets : Services, Journal, Agenda et Découvrir.

- L'onglet Services regroupe toutes les infos pratiques de la commune (annuaire, réglages de notifications) ainsi que les équipements communaux. Il permet d'accéder rapidement au portail famille et aux sites de QBO et du SIVOM.
- L'onglet Journal concentre toutes les actualités communales (ex : arrêtés de voirie, informations, réunions publiques, animations locales...) renseignées par la mairie et/ou les associations.
- Dans l'agenda, vous retrouverez les événements à venir de la commune (Kermesses, don du sang, forum des associations, conseil municipal...).
- Enfin dans la rubrique Découvrir, des idées de balades à faire autour de chez vous

En plus des informations du quotidien, l'appli permet :

- d'interagir en signalant un accident, des déchets sauvages, la perte d'un objet...
- de participer de façon anonyme aux initiatives de la commune (boîtes à idées, sondage...) lorsque la commune l'active,
- de cibler les notifications, pour chaque nouvelle publication ou alerte majeure,
- d'apporter une visibilité supplémentaire aux acteurs et commerces locaux,
- de partager l'information avec son propre réseau,



Téléchargez-la vite ! L'application est GRATUITE et ne collecte aucune de vos données personnelles. Disponible dès maintenant sur tablette et smartphone, il est possible de la télécharger via un QR code ou directement depuis le play store (Android) ou l'apple store (iPhone).

ÉCONOMIE

Saveurs finlandaises sur la place de l'église

Depuis début février, Wilfried Pochon tient le stand « **Flammlachs 29** » dans un joli petit chalet sur le parking d'Edern. Il propose à la vente des menus à emporter : Burger, frites belges cuites à la graisse de bœuf, burger au saumon grillé. Ce dernier est servi sur commande et est composé de saumon grillé à la braise accompagné de salade verte et de sauce maison à base de crème fraîche.

Il propose également des boissons chaudes ou froides pour patienter pendant la préparation de votre commande.

Normand d'origine, breton depuis une douzaine d'années, Wilfried Pochon, 34 ans et papa de 5 garçons, est venu s'installer à Langolen après avoir beaucoup bourlingué. Ces diverses expériences lui ont permis de découvrir le « flammlachs » (saumon à la flamme), dans les fêtes foraines. La technique est de faire griller le saumon sur les braises, le poisson conserve sa saveur, moelleux et juteux à cœur. Une spécialité à découvrir !

Ouverture du chalet : Vendredi et samedi de 11h à 14h et de 17h à 22h, dimanche de 11h à 14h. Tél 07 80 32 24 38 ; Facebook flammlachs29



ELSOF : nouveau garage multi marques Rue des Ecoles

Installé à sa création en 2018 dans la zone des Pays Bas à Briec, le garage ELSOF CARS a déménagé en mars 2021 au 40 rue des écoles, LD Kermazégan, à Edern. Rémus TODOR, 33 ans, père de trois enfants, y réhabilite l'ancien garage Ford afin de développer son entreprise et de proposer un service de proximité. Titulaire d'un bac pro mécanique automobile et fort de 10 ans d'expérience dans le métier, ce professionnel s'occupe de tout, de la recherche personnalisée à la prise en charge des démarches administratives afin qu'il ne vous reste plus qu'à choisir et à acheter votre véhicule.

ELSOF CARS (1ères lettres des prénoms de ses 2 filles **EL**sa et **SO**Fia) est spécialisé dans l'achat, la vente de véhicules d'occasion toutes marques à moins de 10 000 € mais également dans la reprise de votre ancien véhicule même sans contrôle technique ou accidenté. Les véhicules proviennent essentiellement de reprises traçables auprès de garages quimpérois. Sur demande, l'achat d'un véhicule neuf est également possible et ce pour toutes marques. La vente de pièces détachées neuves sur commande vous est aussi proposée. Des travaux d'aménagement des lieux sont en cours et à venir afin d'accueillir les clients dans les meilleures conditions. Par la suite, Rémus souhaite créer des emplois en proposant un service rapide pour vidanges, amortisseurs, freins, courroie de distribution, etc.

Retrouvez les annonces du garage sur le site de l'Argus, leboncoin ou sur la page Facebook « Elsof Cars ». Ouvert du lundi au vendredi, de 9h30 à 18h00 ; le samedi, de 10h30 à 19h00 - Tél : 06 22 54 46 78 - elsofcars@gmail.com



Fruits et légumes bio sur Edern avec « La ronde des saisons »



La Ronde des Saisons s'est créée lors du premier confinement pour permettre aux particuliers d'être livrés en légumes frais. Face au succès, Sandrine et Fred ont décidé de poursuivre l'aventure en installant leur étal sur les marchés et places de bourg. Ils ont emménagé à Edern en avril 2021.

D'où proviennent les légumes que vous vendez ?

Sandrine et Fred : Nous possédons un terrain de 2 hectares au Tréhou, près de Hanvec. Il est exploité en BIO par Arnaud Léon qui valorise 50 hectares. Tous nos légumes émanent de cette terre.

Et vos fruits ?

Sandrine et Fred : Les fruits cultivés en France Métropolitaine sont en provenance directe des cultivateurs. Nous prenons le temps de sillonner la France pour choisir les productions. Pour les fruits exotiques nous nous approvisionnons au MIN de Nantes. Tous nos produits sont labélisés BIO.

Quels sont les plus de la Ronde des Saisons ?

Sandrine et Fred : Nous proposons des paniers mixtes légumes et fruits à partir de 23€ pour 2 à 3 personnes. Il suffit de passer commande par SMS le mercredi avant 17 heures pour retirer son panier le jeudi dans l'après-midi à Edern.

La Ronde des Saisons est présente sur la place de l'église à Edern le jeudi de 16h à 19h30. Vous pouvez aussi les retrouver à Briec le vendredi matin et le mardi en fin de journée, ainsi qu'à Langolen le samedi matin. Téléphone : 07.49.08.61.12



Besoin d'apprendre ou de se perfectionner en ANGLAIS et/ou PORTUGAIS ?



Stella Arnesen Barthelemy est arrivée à Edern (Gulvain) en septembre 2021. Après avoir élevé ses quatre filles, elle souhaite rester active et développer des contacts, notamment dans le milieu associatif. Elle fait le choix de mettre à profit sa langue maternelle et sa langue courante parlée, le portugais et l'anglais, et décide donc de s'installer comme professeure de langues.

Elle donne des cours particuliers d'anglais et de portugais, tous niveaux, enfants ou adultes. Les cours pour enfants peuvent s'orienter vers des séances ludiques pour un meilleur apprentissage. Elle s'adresse également aux groupes et associations. Elle se déplace à domicile et peut dispenser des cours à distance.

Côté pratique, les cours peuvent être réglés par chèque CESU (Chèque Emploi Service Universel) ouvrant droit à une réduction d'impôt (ou crédit d'impôt) de 50 %. Bien sûr, les autres moyens de paiement sont acceptés, et les groupes peuvent bénéficier d'un tarif adapté.

Pour joindre Stella Barthelemy, Tél. 06 18 23 71 71



CN@ FORMATION

Professeur de mathématiques dans le secondaire pendant 26 ans et chargé de mission sur le numérique pour l'Éducation Nationale pendant 13 ans, Ronan Le Grand a créé son propre organisme de formation "CN@ Formation", spécialisé dans la formation continue pour le numérique.

Il propose des formations pour tout public souhaitant apprendre, approfondir et maîtriser les outils numériques actuels (messagerie, bureautique, Internet, démarches administratives, ...).

Il s'adresse aussi aux entreprises, artisans et commerçants pour former aux solutions collaboratives et de gestion de leur activité. Certifié Qualiopi, une obligation depuis janvier 2022 pour dispenser les formations CPF et OPCO, il peut intervenir en entreprise ou chez le particulier avec le matériel informatique nécessaire aux formations. Les formations en intra ou inter entreprise sont réalisées au 4 rue de Kerogan, à l'hôtel des entreprises, près d'Aquarive, à Quimper.

Ronan le Grand 180 route de Trégourez, lieu-dit le Niver

Site web : <https://www.cnaformation.com>



ANIMATIONS

Deux éternos au championnat du monde de chiens de traîneau à Ostersund en Suède

Arrivés en Suède le 15 février, Emile Le Page et sa fille Anna ont eu quatre semaines pour familiariser leurs 17 huskys à la neige et aux températures négatives (proches de -20°) avant de participer aux épreuves les 10-11 et 12 mars 2022.



Anna était inscrite en catégorie SP2 (attelage de 2 chiens), qui se déroule sur 4.3 km, et Emile était inscrit en catégorie SP8 (attelage de 8 chiens), qui se courent sur 14 km. Les épreuves se déroulent en 3 manches. A seulement 16 ans, Anna, passionnée de la gent canine et amoureuse de grands espaces, mène ses chiens avec douceur et professionnalisme. Bravo Anna pour cette 15^{ème} place au championnat du monde WSA 2022 et sa toute première participation avec les adultes !

Félicitations à Emile qui finit à la 6^{ème} place de sa catégorie.

Notons également une belle représentation de la Bretagne car sur 6 mushers sélectionnés pour représenter la France, 5 sont des bretons dont 4 finistériens, et la fierté d'avoir fait retentir la Marseillaise pour le haut de podium de Patrick Logeais.

* licence WSA (World Sleddog Association)



Week-end commémoratif au stade de Kérarzent organisé par l'association des anciens combattants - Le 30 avril et 1er mai 2022 à EDERN



30 avril : 11h : ouverture d'une reconstitution d'un camp militaire de la seconde guerre mondiale, exposition documentaire et matériel, baptême en JEEP, présentation d'un moteur d'avion allemand avec l'ABSA - **12h** : ouverture de la restauration et buvette sur place (merguez et saucisses frites ou galettes blé noir) - **16h30** : inauguration de la stèle à Kerganaben en mémoire de l'équipage du B17 SUSFU tombé à Edern en 1943, présence des familles de l'équipage et de nombreux officiels (participation et accès restreint) - **19h** : fermeture du camp

1^{er} mai : 9h - 12h30 : ouverture du camp, visites expositions et animations comme la veille - **10h** : défilé des troupes américaines motorisées d'époque (Kérarzent → Briec bourg → Kérarzent) - **12h** : ouverture restauration rapide et buvette - **13h30** : réouverture du camp militaire - **15h** : Largage et atterrissage de parachutistes à Kérarzent - **16h30** : fermeture du camp militaire

REDADEG : une course pour le bilinguisme



La Redadeg est une course relais pour la langue bretonne. Elle a lieu tous les 2 ans. Des centaines de municipalités, associations, entreprises et personnes se mobilisent pour cette action.

La prochaine Redadeg aura lieu du 20 au 28 mai, et reliera Vitré à Vannes en passant par Edern : 9 jours et nuits où sans discontinuer, le témoin, symbole de la langue bretonne et de sa transmission passera de main en main en traversant le territoire. Le passage sur la commune aura lieu le 24 mai à partir de 11h route de Langolen.

Vous souhaitez participer ? Chaussez vos baskets, invitez vos amis, et venez courir !



MANIFESTATIONS

Samedi 2 avril : Loto organisé par l'APE école publique

Dimanche 10 avril : 1er tour des élections présidentielles

Mardi 12 avril : Goûter du club 3ème âge

Vendredi 22 avril : Don du sang de 15h à 19h

Samedi 23 avril : Don du sang de 8h30 à 12h30

Dimanche 24 avril : 2ème tour des élections présidentielles

Vendredi 29 avril : Jeux de plateau organisés par le SIVOM

Samedi 30 avril : Conférence de l'éducothérapeute organisée par l'école publique

Samedi 30 avril et dimanche 1er mai : Week-end commémoratif organisé par l'association « les anciens combattants » au stade de Kérarzent

Mardi 10 mai : Goûter du club 3ème âge

Mercredi 18 mai : Salon des collectivités - Océade

Mardi 24 mai : Passage sur Edern de la course REDADEG

Lundi 6 juin : Loto organisé par le Rotary Club de Fouesnant

Dimanche 12 juin : 1er tour des élections législatives

Mardi 14 juin : Goûter du club 3ème âge

Dimanche 19 juin : 2ème tour des élections législatives





Etat civil



Naissances :

15 décembre 2021 : Côme LE ROUX
10 janvier 2022 : Klara ZAGANELLI
8 février : Ambre MAZE
11 mars : Maelya LIOCHON
16 mars : Ethan SEGRETIN BRÉBANT
18 mars : Lina COSQUER

Décès :

28 novembre 2021 : Marie QUEINNEC Née BOZEC
30 décembre 2021 : Francis LE NAUTROU
2 janvier 2022 : Gérard PIGEON
19 février : Hervé SCORDIA
18 mars : Christiane GAONAC'H née DOCLOT

AGGLOMÉRATION

Réunion du CLIC « Chez moi j'y suis, j'y reste »

Le 8 mars dernier, le Centre Local d'Information et de Coordination de QBO est intervenu à Edern auprès des séniors sur le thème du maintien à domicile. 25 personnes ont assisté à la présentation. Aide à domicile, télé-assistance, portage de repas, de nombreuses solutions existent.

Le public était très intéressé, beaucoup de questions ont été posées. Les aidants n'ont pas été oubliés : accueil de jour, hébergement temporaire, soins à domicile... autant de services permettant de souffler un peu. Enfin, se déplacer est également vital pour rompre l'isolement, là encore des solutions existent (Handiqub, taxi VSL). Le CLIC intervient au niveau du territoire sur des ateliers : équilibre, bien-être, nutrition, prévention. Vous pouvez retrouver le programme sur clic.quimper-agglo@quimper.bzh



Assainissement non collectif : nouveaux tarifs du SPANC

L'assainissement non collectif (ANC) désigne les installations individuelles de traitement des eaux domestiques, donc les habitations non desservies par le service des « égouts ». Schématiquement, suite à la collecte en sortie de l'habitation, les eaux usées domestiques sont pré-traitées dans une fosse étanche avant dépollution et infiltration par le naturel ou un sol reconstitué (massif de sable).

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), assuré en régie par QBO, a pour objectif de : - Conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif - Contrôler le bon fonctionnement des installations d'assainissement non collectif.

La volonté générale de QBO est d'inciter les propriétaires à remettre leurs équipements en conformité et à les maintenir en l'état en appliquant une tarification plus incitative en cas d'installations non conformes. A compter de 2022, le paiement de la redevance se fait à la prestation sur la base de l'extrait du référentiel de tarification suivant :

- Contrôle d'une installation conforme : 80€ pour le contrôle tous les 7 ans (ce qui représente 7 % du coût annuel facturé au bourg pour l'assainissement collectif).
- Contrôle d'une installation non conforme non polluante : 170€ pour le contrôle tous les 7 ans
- Installation non conforme polluante : 300 € par an
- Installation non conforme suite à vente : 200 € par an (à partir du 13ème mois qui suit la vente)
- Contrôle lors de vente : 120 € pour les visites / 35 € pour les simples avis écrits
- Contrôle de conception et contrôle d'exécution : 120 € (à l'occasion de la mise en place d'un nouveau système ANC)

L'objectif du service SPANC n'est pas de sanctionner l'utilisateur pour des pratiques ne respectant pas le cadre réglementaire, mais de l'aider et de l'encourager à mettre ses équipements en conformité pour préserver au mieux le milieu naturel qui l'entoure.